

France-Paris: Medical software package

OJ S 38/2022 23/02/2022

Contract notice

Supplies

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Agence du Numérique en Santé

Postal address: 9 rue Georges Pitard

Town: PARIS

NUTS code: FR101 Paris

Postal code: 75015

Country: France

E-mail: ans-marches@esante.gouv.fr

Telephone: +33 158453332

Internet address(es):

Main address: <https://esante.gouv.fr/>

Address of the buyer profile: <https://agence-numerique-sante.e-marchespublics.com>

I.3. Communication

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://industriels.esante.gouv.fr/segur-du-numerique-en-sante>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://ans.wiin.io/fr/>

Tenders or requests to participate must be submitted to the abovementioned address

I.4. Type of the contracting authority

Body governed by public law

I.5. Main activity

Health

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

Systèmes ouverts et non-sélectifs de référencement et de financement (SONS) destinés à encourager l'équipement numérique des professionnels, établissements et services de santé

II.1.2. Main CPV code

48180000 Medical software package

II.1.3. Type of contract

Supplies

II.1.4. Short description

Afin de favoriser la transition numérique du système de santé, l'Etat met en place, dans le cadre du volet numérique du plan d'investissement acté dans les engagements ministériels du 22 juillet 2020 issu des concertations du Ségur de la santé, des programmes de financement visant à encourager l'équipement numérique des professionnels, établissements et services de santé.

Les financements relevant de ces programmes sont attribués dans le cadre de systèmes ouverts et non-sélectifs de référencement et de financement, dont la gestion est confiée à l'Agence du numérique en santé.

Fondés sur l'arrêt Maria Tirkkonen de la Cour de justice de l'Union européenne du 1er mars 2018 (aff. C-9/17), ces systèmes ouverts et non-sélectifs de référencement et de financement ne constituent pas des marchés publics.

A cet égard, ils ne relèvent ni de la directive 2014/24/UE ni de la directive 2014/25/UE.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

48180000 Medical software package

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FR France

II.2.4. Description of the procurement

Suite du point II.1.4) du présent avis : Les financements sont attribués aux opérateurs publics et privés du développement et de l'édition des services numériques en santé en contrepartie d'une opération informatique d'ensemble au bénéfice des professionnels, établissements et services de santé éligibles. Seuls les opérateurs dont les solutions logicielles ont été préalablement référencées par l'Agence du numérique en santé peuvent prétendre aux financements. Chaque financement couvre une opération informatique globale, complète et autonome, et présentant toutes les caractéristiques définies par l'Etat. Les conditions ainsi que les modalités de présentation et d'instruction des demandes de référencement et de financement sont définies par voie réglementaire. Les prestations consistent en une opération informatique globale, complète et autonome, comprenant notamment la fourniture d'une solution logicielle préalablement référencée ainsi que sa maintenance, au bénéfice de professionnels, établissements et services éligibles. Deux systèmes ouverts et non-sélectifs de référencement et de financement sont mis en place : - équipement numérique des pharmaciens titulaires de pharmacie de ville - Fonction " Logiciels de gestion d'officines " - Vague 1- équipement numérique des établissements et services sociaux ou médico-sociaux (ESSMS) - Fonction " Dossier usager informatisé pour les domaines Personnes âgées, Personnes en situation de handicap et Acteurs de l'aide et du soin à domicile " - Vague 1

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 8

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Un opérateur (public) de paiement est en charge du traitement des demandes de financement et de paiement. Les opérateurs dont les solutions logicielles ont été référencées par l'Agence du numérique en santé doivent s'enrôler auprès de cet opérateur public. Les conditions et les modalités de cet enrôlement, d'octroi et de paiement des financements sont fixées par voie réglementaire.

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Les conditions de participation à chacun des systèmes ouverts et non-sélectifs de référencement et de financement ont été définies par voie réglementaire (cf. VI.3 ci-dessous) et peuvent être consultées aux adresses suivantes :

- 1) <https://industriels.esante.gouv.fr/segur-du-numerique-en-sante>
- 2) <https://ans.wiin.io/fr/>

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 16/10/2022 Local time: 23:59

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 02/01/2023 Local time: 12:00

Place:

Les systèmes ouverts et non-sélectifs (SONS) de référencement et de financement ne donnent lieu ni à la remise ni à la sélection d'une ou plusieurs offres. Tous les opérateurs remplissant les conditions définies par voie réglementaire et visées au III.1) ci-dessus peuvent participer aux SONS, dans le respect des principes de transparence, de liberté d'accès et d'égalité de traitement.

Information about authorised persons and opening procedure: Les demandes de référencement, de financement et de paiement sont traitées suivant leur réception et selon les modalités prévues par voie réglementaire, sans attendre la fin du délai de remise visé au IV. 2.2 ci-dessus.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

A. Procédure :

Au lieu de lire "IV.1.1) Type de procédure - Procédure ouverte" - il convient de lire "Système ouvert et non sélectif de référencement et de financement" ("SONS").

Fondés sur l'arrêt Maria Tirkkonen de la Cour de justice de l'Union européenne du 1er mars 2018 (aff. C-9/17), les systèmes ouverts et non-sélectifs de référencement et de financement ne constituent pas des marchés publics.

A cet égard, ils ne relèvent ni de la directive 2014/24/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 février 2014 sur la passation des marchés publics et abrogeant la directive 2004/18/CE ni de la directive 2014/25/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 février 2014 relative à la passation de marchés par des entités opérant dans les secteurs de l'eau, de l'énergie, des transports et des services postaux et abrogeant la directive 2004/17/CE.

En conséquence, le présent avis ne constitue pas un "avis de marché".

La base réglementaire des systèmes ouverts et non-sélectifs de référencement et de financements objets du présent avis sont les arrêtés visés au point E.

B. Durée :

La durée indiquée au point II.2.7) du présent avis correspond à la période de dépôt des demandes de référencement sur le site <https://ans.wiin.io/fr/>, au-delà de laquelle une demande de référencement n'est plus recevable au titre des systèmes ouverts et non-sélectifs de référencement de financement objets du présent avis.

C. Pour mieux comprendre le volet numérique du Ségur de la Santé : https://esante.gouv.fr/sites/default/files/media_entity/documents/Segur_ChantierD_DocCommun_VF.pdf

D. Pour accéder à toutes les informations sur le volet numérique du Ségur de la Santé, couloir par couloir :

<https://industriels.esante.gouv.fr/segur-du-numerique-en-sante>

E. Pour consulter les supports réglementaires du volet numérique du Ségur de la Santé :

1) Arrêté du 2 février 2022 relatif à un programme de financement destiné à encourager l'équipement numérique des pharmaciens titulaires de pharmacie de ville - Fonction " Logiciels de gestion d'officines " - Vague 1

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000045159654>

2) Arrêté du 2 février 2022 relatif à un programme de financement destiné à encourager l'équipement numérique des établissements et services sociaux ou médico-sociaux (ESSMS) -

Fonction " Dossier usager informatisé pour les domaines Personnes âgées, Personnes en situation de handicap et Acteurs de l'aide et du soin à domicile " - Vague 1

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000045159638>

F. Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Au lieu de lire "IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : le 16 octobre 2022 à 23h59", lire:

1) "IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation au programme de financement destiné à encourager l'équipement numérique des pharmaciens titulaires de pharmacie de ville - Fonction " Logiciels de gestion d'officines " - Vague 1 : le 16 octobre 2022 à 23h59"

2) "IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation au programme de financement destiné à encourager l'équipement numérique des établissements et services sociaux ou médico-sociaux (ESSMS) - Fonction " Dossier usager informatisé pour les domaines Personnes âgées, Personnes en situation de handicap et Acteurs de l'aide et du soin à domicile " - Vague 1 : le 31 décembre 2022 à 23h59"

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Paris

Postal address: 7, rue de Jouy

Town: Paris

Postal code: 75181

Country: France

E-mail: greffe.ta-paris@juradm.fr

Telephone: +33 144594400

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Greffe du tribunal administratif de Paris

Postal address: 7 rue de Jouy

Town: Paris

Postal code: 75181

Country: France

E-mail: greffe.ta-paris@juradm.fr

Telephone: +33 144594400

VI.5. Date of dispatch of this notice

18/02/2022